

Le 29 septembre 2016

Monsieur Gaétan Barrette
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Monsieur le ministre,

Par la présente, nous, les préfets, les maires de villes-centres et les maires de villes de centralité, signataires, avons pris acte de votre décision de procéder rapidement à la mise en œuvre de la démarche Optilab de la bouche de la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent le 28 septembre en matinée dans le cadre d'une téléconférence. Nous nous insurgons devant un tel mépris de nos réalités territoriales et régionales.

Pourtant, il avait été convenu d'engager la réflexion autour du projet Optilab par l'entremise d'un comité régional d'experts qui aurait eu à analyser la situation des laboratoires des huit territoires de MRC, à identifier les meilleures mesures à mettre en place afin d'en assurer l'efficacité, et à recommander les pistes les plus pertinentes en regard d'une optimisation de l'ensemble du parc « laboratoires et analyses ». Les éluEs du Bas-Saint-Laurent, dès le mois de mai, ont adhéré volontairement à cette proposition, misant sur la capacité des spécialistes-experts de la région de proposer des solutions adaptées à nos réalités territoriales et sur votre écoute pour établir un dialogue constructif. Encore une fois, nous nous sentons bernés!

Ce mouvement de centralisation sans précédent, sans aucune analyse scientifique des impacts sur nos installations territoriales et sur les populations desservies, est inacceptable pour ceux et celles qui nous ont offert leur confiance!

Monsieur le Ministre, cette immense démarche que vous avez entreprise risque grandement de sonner le glas négativement autant aux efforts déployés par « nos et vos communautés régionales » à vouloir se dynamiser qu'aux investissements nécessaires pour l'amélioration de notre vitalité économique par nos entrepreneurs et grandes entreprises, de crainte de ne plus avoir de main-d'œuvre disponible pour relever leurs défis et leurs projets.

Nous vous rappelons que vous n'avez toujours pas répondu à notre invitation de rencontre, par l'entremise d'une correspondance envoyée en juin sur les compressions imposées au CISSS du Bas-Saint-Laurent. De plus, cette indifférence s'exprime à nouveau par cette attitude de « rouleau compresseur » qui fait fi des consensus régionaux et qui entraînera la perte d'expertise et de spécialistes œuvrant dans nos territoires. Assez, c'est assez, trop, c'est trop!

Les éluEs du Bas-Saint-Laurent vous demande impérativement de suspendre la présente démarche, de permettre au comité régional d'experts bas-laurentiens de terminer son travail autour du projet Optilab afin qu'il puisse rendre compte des potentiels et des limites des ambitions portées par Optilab.

Les éluEs ne baisseront pas les bras devant cette décision qui forcera un plus grand déplacement des populations afin de recevoir les services dont ils ont besoin en raison de cette concentration des spécialistes en un seul et même lieu. L'accès aux services de santé, la sécurité des analyses et l'efficacité dans les suivis des interventions ne sont pas négociables.

Nous vous réitérons, Monsieur le ministre, la nécessité d'avoir une rencontre dans les meilleurs délais afin que vous puissiez saisir nos attentes.



Michel Lagacé,
préfet de la MRC de Rivière-du-Loup



Bertin Denis,
préfet de la MRC des Basques



Guylaine Sirois,
préfète de la MRC de Témiscouata



Francis Saint-Pierre
préfet de la MRC de Rimouski-Neigette



André Morin,
préfet de la MRC de La Matanie



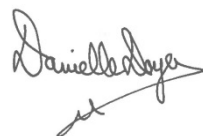
Chantale Lavoie
préfète de la MRC de La Matapédia



Réginald Morissette,
préfet de la MRC de La Mitis



Yvon Soucy
préfet de la MRC de Kamouraska



Danielle Doyer,
maire de la Ville de Mont-Joli



Jérôme Landry,
maire de la Ville de Matane



Gaétan Ruest,
maire de la Ville d'Amqui



Gilles Garon,
maire de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac



Sylvain Hudon,
maire de la Ville de La Pocatière



Gaétan Gamache,
maire de la Ville de Rivière-du-Loup

c.c. monsieur Jean D'Amour, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
madame Isabelle Malot, présidente-directrice générale du Centre intégré de
santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent